

**M<sup>ME</sup> BENGHEBRIT À PARTIR D'ORAN :****«Yennayer est un exemple d'investissement pédagogique»**

La ministre de l'Education a pris part hier à une journée d'étude organisée par le Haut-commissariat à l'amazighité au niveau du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), autour des procédés de classement et de valorisation de la fête de Yennayer. L'occasion pour M<sup>me</sup> Benghebrit de rappeler que cette année, l'école algérienne a célébré cet événement dans sa dimension nationale dans les 28 000 établissements scolaires. «Cette célébration officielle inédite, dans le système éducatif, a coïncidé, bien que nous ayons pris cette décision avant, avec la nouvelle disposition constitutionnelle de promouvoir tamazight comme langue officielle». Dit-elle.

Amel Bentolba –Oran- (Le Soir) - Pour la ministre de l'Education il faut prendre conscience de l'appartenance à une identité

collective, commune et unique consacrée officiellement par la nationalité. «L'algérianité, trame de solidarités historiques, est aussi le

sentiment d'appartenance à une même nation, sentiment qui s'appuie sur le patrimoine historique, géographique, civilisationnel et culturel», dit-elle lors de la séance d'ouverture.

L'intervenante insiste sur la nécessité de la formation d'une conscience citoyenne et d'avoir une connaissance suffisante du patrimoine géographique et historique.

Sans oublier la formation de la conscience nationale, appuyée, dit-elle, sur le respect sans faille des composantes fondamentales : islamité, arabité et amazighité. Pour M<sup>me</sup> la ministre, Yennayer est un exemple d'investissement pédago-

gique, comme d'autres traditions locales, dit-elle, «ils sont célébrés et fêtés, récités et chantés. C'est à nous de les perpétuer, grâce aux protocoles de valorisation du patrimoine culturel immatériel que vous êtes en train de mettre sur pied».

Pour sa part, le secrétaire général du HCA, Hachemi Assad, dira que cette journée d'étude est l'occasion de débattre des procédés de valorisation de Yennayer comme patrimoine immatériel.

«Quant à son classement lié à une procédure technique règlementée, nous optons pour une concertation étendue et sereine avec les instances habilitées. Si le

HCA a le mérite d'avoir propulsé ce concept, nous laissons aux bons soins de nos partenaires les échéances et l'opportunité.»

Durant la journée d'hier, le HCA a signé une convention de partenariat avec le Crasc, dont la première action commune consistera à la coédition des actes de cette journée d'étude avec la version amazighe pour traduire ainsi la nouvelle donne constitutionnelle, explique l'intervenante.

Notamment «l'article 3 bis : tamazight langue nationale et officielle ; l'article 38 bis : le droit à la culture est garanti au citoyen».

A. B.

**POUR RATTRAPER LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE****Bachir Messaïtfa n'exclut pas le recours à une LFC 2016**

L'ancien secrétaire d'Etat de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaïtfa, n'exclut pas le recours par le gouvernement à une loi de finances complémentaire (LFC2016), pour rattraper le déficit budgétaire induit par la chute des prix du pétrole.

Younès Djama- Alger (Le Soir) - Il n'exclut pas aussi que les pouvoirs publics aient recours à une autre dévaluation du dinar. «Nous assistons à un financement par le déficit. Pour couvrir ce déficit sur le budget de l'Etat, il est fort probable que le gouvernement ait recours à une loi de finances complémentaire (LFC2016), pour rattraper le déficit. Il n'est pas également exclu que les pouvoirs publics aient recours à une autre dévaluation du dinar, ou bien à des mesures fiscales à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, a ainsi exposé Messaïtfa, hôte de la Bibliothèque nationale

pour présenter son dernier ouvrage intitulé «La fin de la rente...la crise et la solution». Cet ouvrage entre dans le cadre d'une série d'ouvrages entamés depuis 2010. «Je pense que le gouvernement ne restera pas les bras croisés et donnera la possibilité à la fiscalité pour qu'elle s'élargisse et, peut-être même, qu'on assistera à la création d'un ministère délégué à la fiscalité. Il y a aussi possibilité de recourir à une solution fiscale non ordinaire, qui va permettre de sortir petit à petit du système fiscal ordinaire (payer les impôts directs et indirects), pour aller vers des taxes sur la fortune, taxes sur les zones industrielles, voire des taxes agricoles», a-t-il indiqué. L'essentiel est d'arriver à créer une assiette fiscale des plus larges possibles, c'est l'hypothèse la plus probable qu'envisage l'économiste, lui qui a toujours plaidé pour une «innovation fiscale».

Par ailleurs, M. Messaïtfa prévoit que les prix du pétrole vont stagner autour de 35-40 dollars sur le moyen terme, «c'est-à-dire jusqu'à la fin 2017». «Si on arrive à absorber le

surplus de pétrole sur le marché, on pourrait aller vers les 70 dollars le baril à l'échelle moyenne, en l'occurrence à l'horizon 2019-2020», a expliqué l'économiste qui recommande toutefois de rester «prudents» car le marché pétrolier est «très aléatoire». Il reste que les négociations au sein et en dehors de l'Opep pourraient aider à stabiliser les prix à 70 dollars à moyen terme, conclut-il.

De son côté, l'économiste Farid Benyahia a qualifié la situation actuelle marquée par la crise pétrolière de «délicate» pour le pays, une difficulté qui s'adjoint aux tensions régionales

qui cernent le pays (Libye, Tunisie...). Pour lui, le problème de «fond» auquel fait face le pays est davantage politique. «Il faut qu'il y ait une représentation réelle de la société algérienne, que les partis tirent leur pouvoir des masses populaires. C'est à cette condition que le peuple aura une réelle présence au sein des institutions de l'Etat (APC, APW, Parlement et la présidence». Selon M. Benyahia, il y a lieu de faire «vite» car la marge de manœuvre en cette conjoncture est des plus maigres avec «tout ce qui se passe autour de notre pays».

Y. D.

**RÉVISION CONSTITUTIONNELLE****Sahli s'attaque à l'opposition**

Belkacem Sahli s'attaque aux partis de l'opposition. Selon lui, leur position vis-à-vis de la révision de la Constitution est «perturbée».

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – Pour le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), les partis de l'opposition ayant qualifié la révision constitutionnelle de non-événement «ont perdu la boussole politique». «Leur position vis-à-vis de la Constitution est perturbée», dit-il. Belkacem Sahli estime que c'est plutôt la position de ces partis qui est un «non-événement». D'ailleurs pour-

suit-il, «si pour eux, la révision de la Constitution est un non-événement, pourquoi alors ont-ils demandé par la suite de prendre part au prochain gouvernement?».

S'en prenant toujours à l'opposition et faisant allusion à l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition (ISCO), il évoque la réunion de Mazafran qui selon lui n'a été qu'un «échec». La preuve ajoute-t-il, «il est prévu une

seconde réunion soit Mazafran II». Hier, lors de la réunion du bureau national de son parti à Alger, Sahli a qualifié la nouvelle Constitution d'«important acquis historique». Une Constitution qui pour lui est de consensus.

«Contrairement à ce qu'avancent les partis de l'opposition, cette Constitution est de consensus depuis le départ, des consultations à son élaboration et sa rédaction jusqu'à son adoption», souligne-t-il.

Et d'expliquer que les consultations pour la révision ont été «élargies» et «n'ont exclu personne». Idem pour la rédaction de ce texte qui, selon lui, a pris en considération les propositions des participants aux consultations. «Même son adoption a été de consensus», assure-t-il.

Le SG de l'ANR affirme ainsi qu'il s'agit bien d'une Constitution «équilibrée, rassurante et qui assure l'immunité pour la nation». «Elle est considérée comme un renouvellement de la République et intervient pour parachever les réformes politiques», dit-il encore.

B. T.

Ry. N.

**ADIEU À AHCÈNE BENYOUNES**

AHCÈNE BENYOUNES est né le 29 novembre 1942. Il a été patriote, nationaliste, militant dès son jeune âge au sein de la Fédération de France du FLN.

Il fut désigné chef régional, responsable des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris dans lesquels il fut chargé de mener la guerre de Libération nationale au sein même du pays du colonisateur.

A ce titre, il fut l'un des organisateurs de la marche du 17 Octobre 1961 à Paris à laquelle il participa malgré les consignes fédérales qui interdisaient aux chefs de régions de s'y rendre.

Se sentant personnellement responsable de la vie des participants et ne pouvant rester inactif durant cette journée qui vit l'assassinat de centaines d'Algériens jetés dans la Seine par le colonisateur, il ne pouvait en être autrement pour lui.

Rentré au pays en 1962, il participa à la création du FFS. Il fut emprisonné en 1963 et sa Famille assignée à résidence durant toute cette période.

Libéré, il intégra le ministère du Travail en tant qu'inspecteur général où il entama une longue carrière dans le secteur public, la plus longue connue à ce jour en Algérie.

Il participa tour à tour à la création de la Sonatrach au sein d'Alfor, puis il enchaîna plusieurs responsabilités au sein de la SNS, puis dans l'industrie légère où il fut directeur général de la Sonipeç, la Sonitex, la Cotitex, l'Enaditex, etc.

Le 27 décembre 1991, au lendemain du premier tour des élections législatives, il fut l'initiateur et le fondateur avec Abdelhak Benhamouda, Senhadri, Liabès du CNSA, le Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie, dont il fut le secrétaire général et qui appela à l'interruption des élections législatives remportées frauduleusement par le FIS.

Il était à ce titre le dernier survivant de l'exécutif qui dirigea le CNSA.

Il participa également aux assises des patriotes républicains en 1993 à l'issue desquelles il fut désigné secrétaire général.

Il fut plusieurs fois menacé par les GIA et échappa à un attentat terroriste en octobre 1994 qui vit sa voiture criblée de dizaines de balles de kalachnikov. Mal leur en prit, deux de ses sinistres assaillants périrent lors de cette attaque où il fera esprit de sang-froid et de résistance.

Il fut un fervent défenseur du secteur public dans la branche industrielle, jouissant d'un immense respect, y compris des travailleurs qu'il eut à diriger. En octobre 1988, lors des grèves qui touchèrent son secteur, il fut l'un des rares DG à avoir été autorisé par les ouvriers à intégrer ses bureaux.

Il fut membre du Cnes, dirigeant la commission travail et affaires sociales et surtout connu en tant que président de l'Unep (Union nationale des entrepreneurs publics), organisation au travers de laquelle il dirigera le patronat du secteur public.

Un républicain convaincu,

Un nationaliste sans failles,

Un patriote hors normes,

Un homme humble et discret,

Un homme à l'intégrité irréprochable s'en est allé aujourd'hui.

Un homme qui a tout donné à son pays sans rien attendre en retour.

Un Algérien debout !

Adieu Benyounes Ahcène.

Ciao da H'cène !

**TAMAZIGHT EN GRAPHIE ARABE****Les précisions de  
Abderrezak Dourari**

Suite à l'entretien paru dans notre édition d'hier samedi 20 février à propos de tamazight, langue officielle «Nous ne sommes plus aujourd'hui dans le déni identitaire», M. Abderrezak Dourari tient à nous préciser qu'il n'est chargé par qui que ce soit pour mettre en œuvre tamazight en graphie arabe, question qui n'est pas évoquée par ailleurs dans la nouvelle Constitution. Quant à l'Académie de la langue amazighe, il nous dit également qu'il n'est pas intéressé, contrairement à ce que nous avons rapporté. Dont acte.

B. T.